



ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE



COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION DU 2 décembre 2023

Le conseil d'administration convoqué le 25 novembre 2023 s'est réuni à 9h30 dans l'établissement des frères de Ploërmel 1, bd Foch, sous la présidence de **Jean Marc Ferrand**

Étaient présents

Côtes d'Armor :

Denis Charles, Jean Luc Chaumier, Patricia Le Merrer, François Lechien,

Finistère :

Marie Annick Corre, Yvon Loaec, Jean Marc Ferrand, Marine Ruffat,

Ille-et-Vilaine

Martine Queffrines, Béatrice Gainche, Jean Louis Portrait, Nathalie Marin, Hubert Bonnefond, Pierre Le Glatin

Loire-Atlantique

Bernard Jacquet, Michel Bugeau, Armelle Lecallo, Gilbert Lefizelier

Morbihan :

Françoise Nardon, Catherine Le Brun, Henri Panheleux, Jean Luc Danet, Sabine Poisson De Lamotte, Anne Marie Clavet

Invité : Yves Bouliou,

Excusés

Pour les Côtes d'Armor: Hervé Chapelet (pouvoir à D Charles)

Pour le Finistère : Pierre Nedellec (pouvoir à JM Ferrand), Françoise Bartissol (pouvoir à M Ruffat)

Pour La Loire Atlantique : Béatrice Defontaine (pouvoir à B Jacquet), Bruno Baroni (pouvoir à A Lecallo)

Soit 29 présents ou représentés.

Nous avons débuté la réunion à 9h30.

Nous avons commencé par un tour de table et accueilli Patrick Bert et Luc Bourhis comme observateurs.

En préambule, le Président a rappelé l'importance de ce Conseil non prévu au calendrier initial et a présenté le calendrier 2024 :

« Une réunion de CA complémentaire pour quoi faire ?

- Pour :
- Prendre le temps de faire le point sur l'avancée de la refonte de notre site internet,
- Nous situer depuis l'accord du CA en novembre 2022 sur le choix de l'outil de gestion du contenu "DRUPAL" et en Février 2023 sur le choix du thème pour son ergonomie,
- Prendre conscience de la charge de travail générée pour Nathalie et Hubert pour l'aspect chemins,
- Nous former et mieux comprendre la mise en œuvre et valider les évolutions proposées du calendrier à venir,
- Intégrer le fait qu'il y a autant d'avis individuel ou personnel sur la manière de faire son chemin et les moyens pour le préparer,
- Rappeler que c'est l'intérêt du pèlerin ou du visiteur qui doit nous guider,
- Un intérêt collectif pour aujourd'hui, tout en répondant dès à présent à ceux qui seront demain sur les chemins avec les évolutions technologiques à venir, l'envie de s'intéresser au patrimoine, de trouver un hébergement adapté et disponible.
- Faire avec les habitudes d'aujourd'hui mais préparer pour celles à venir,
- Je fais et nous faisons toute confiance à Nathalie pour le travail et la conscience qu'elle y met au service de notre association, ainsi qu'à Hubert pour la pertinence et la pédagogie nécessaire à la prise en compte de ces évolutions.

Trois priorités avec la livraison d'une version du nouveau site :

- Identifier nos chemins,
- Proposer des hébergements,

- Nous faire connaître ainsi que nos activités et moyens de rencontres.

Mais commençons par la formation ... ».

Nous avons commencé le conseil par les informations diverses et la validation du conseil précédent avant d'attaquer le « vif du sujet ».

1) Informations diverses

1.1 Dates conseils d'administration

Le calendrier des conseils 2024 a été fixé :

- 3 février
- 6 avril,
- 25 mai
- 16 novembre.

Un conseil d'administration supplémentaire pourrait se tenir en fin d'année en fonction de l'actualité.

L'assemblée générale aura lieu à Rennes le 23 mars.

1.2 Journées patrimoniales 25,26,27 octobre 2024

Le Président a rappelé que les journées patrimoniales de l'Institut de Recherches Jacquaires se tiendraient à Quimper en octobre 2024. L'association n'a jamais perçu de subvention. Exceptionnellement, pour compléter le budget prévu (5000 € au CA du 10 juin 2023), le président demande au Conseil la possibilité de demander une subvention à la Ville de Quimper, au département et à la Région.

Les membres du Conseil ont validé cette demande.

1.3 Actualités jacquaires

Gilbert Lefizelier a pris la parole pour présenter le compte rendu de l'assemblée générale de la Société Française des Amis de St Jacques basée à Paris. C'est la plus ancienne société française avec 328 adhérents et environ 2000 crédenciales délivrées.

La Société reste attachée à la spiritualité du Chemin, quel que soit les valeurs que l'on met derrière la « Spiritualité ».

1.4 Envois de mails en nombre

Françoise Nardon signale que beaucoup d'adresses courriel (Free, laposte.net, ...) reviennent refusées. Nathalie Marin se renseigne auprès de Ionos, notre fournisseur.

2) Adoption du procès-verbal de la réunion précédente :

Le compte rendu de la réunion du CA du 4 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

3) Les Chemins

Le Président a laissé la parole à Nathalie Marin et Hubert Bonnefond pour nous présenter les avancées et surtout les travaux à prévoir pour mettre en service le nouveau site internet.

3.1 La Formation

3.1.1 Nathalie Marin commence par une formation à la cartographie : le point, la trace, les outils, les applications cartographiques, la géolocalisation, les fonds de carte, l'enregistrement des traces et les objets connectés. Cf PJ

Le nouveau site permettra de géolocaliser : les hébergeurs de manière plus ou moins rapprochée, les localités traversées, le patrimoine signalé sur le chemin faisant, les événements organisés par l'association....

3.1.2 Hubert Bonnefond nous présente l'organisation actuelle de nos chemins sur le site en étapes figées, imposées, avec 140 traces pour 60 étapes, ce qui implique beaucoup de saisies pour les mises à jour.

A terme, le site permettra au pèlerin de planifier ses étapes de manière « classique » en utilisant les étapes préconisées ou de les personnaliser.

De plus, la mise à jour des guides Lulu est complexe et chronophage. Dans le futur, le guide pourra être téléchargé directement sur le site. De manière gratuite ou payante ? ce point sera revu ultérieurement.

Les administrateurs font part de leurs craintes en matière de mises à jour du nouveau site : complexité, temps passé.

Nathalie nous a rassuré, elle prépare des interfaces faciles à utiliser pour réaliser les mises à jour. Le nouveau site utilise une base de données facilement manipulable. Les mises à jour des informations, des traces, seront plus simples à réaliser par les administrateurs et nécessiteront moins de saisies.

Hubert nous a montré deux sites jacquaires qui utilisent des techniques déjà obsolètes et Nathalie nous a présenté le site de la Velodyssée qui est une source d'inspiration par sa modernité.

Denis Charles rappelle que l'investissement humain, intellectuel, financier mis dans ce projet nous oblige à utiliser des techniques d'avenir qui dureront dans le temps.

Le conseil a validé le projet.

3.2 Les objectifs de la commission chemins

Le plan d'action 2023-2025 :

A travers son diaporama, Hubert nous a présenté les objectifs de la commission chemins. Cf PJ

Quelques points forts ont retenu notre attention comme la nécessaire protection de nos chemins. Les traces des chemins bretons sont la propriété de Compostelle Bretagne et doivent être protégées :

- Nous conservons notre indépendance face aux collectivités territoriales. Par exemple, en Charente Maritime ou dans les Landes, le balisage est financé par les départements. En conséquence ceux-ci imposent leurs circuits aux associations.

- Si les traces sont utilisées par des applications comme Cirkwi, (le moissonnage) c'est avec notre autorisation. On y trouve quelques tronçons, bien identifiés avec le logo de Compostelle Bretagne, ce qui est un moyen de se faire connaître.

De plus, nous pourrions héberger sur notre site, sans responsabilité, les traces GPX et les pas-à-pas pour permettre au pèlerin de rejoindre la voie de Tours à St Jean d'Angely et Aulnay. Ces informations nous seront fournies par les associations voisines.

Hubert nous a également présenté les nouvelles balises, désormais siglées, dont le prix a augmenté en raison de l'augmentation du coût des matières premières et de l'amélioration de la qualité des matériaux et de la colle.

3.3 Les avancées de la VI

- Nathalie nous présente le nouveau site qui a une appellation : www.compostelleb.fr (consultable par tous pour le moment) et prépare le nouveau serveur.

- Il est conseillé de faire les saisies de mise à jour et/ou de correction, sur le site actuel, Compostelle-Bretagne, jusqu'au moment décidé par Nathalie, fin décembre ou début janvier.

En visualisant le nouveau site, nous constatons que certaines données (téléphone, ..) ne sont pas à jour ou ne devraient plus figurer sur le site (adresses personnelles) de même les listes des membres des commissions sont à actualiser.

De plus, la boîte « contact » sera à reparamétrer, actuellement Christian Hardy transfère les courriels chez le président qui fait suivre.

- Galette restera, pour le moment, sur l'ancien serveur pour des raisons de sécurité. Il changera peut-être d'adresse internet, actuellement c'est un sous-domaine de Compostelle-Bretagne ce qui le rend fragile.

- Quand la saisie des données sur Compostelleb et le nouveau serveur seront prêts, la migration de Compostelleb sur Compostelle-bretagne sera possible et le nouveau site sera opérationnel. Il ne sera pas complet, mais un panneau d'information indiquera que le site est en « construction ». Compostelleb continuera d'être utilisé comme base de travail.

Trois administrateurs des Côtes d'Armor et la déléguée du Morbihan quittent la réunion au moment de la pause méridienne en raison d'obligations personnelles

Nathalie continue sa présentation après la pause repas de 12h à 13h30. .

- Les évènements :

En prenant pour exemple un évènement à venir, Nathalie nous présente les possibilités de correction sur le nouveau site. Nous venons à parler de la différence entre actualité et évènement. Une actualité peut devenir un évènement (une sortie) et il peut y avoir des actualités sans évènement (parution d'un livre) .

La mémoire de l'association figure actuellement sur la page Manifestation-Evènements. Il serait judicieux d'y créer une page Archives pour y classer les évènements anciens.

- Les administrateurs (membre ou non du conseil d'administration) sont les personnes désignées pour faire des mises à jour sur le site. Elles seront habilitées à actualiser le site. Les administrateurs auront des droits sur certaines pages et pas sur d'autres.

Nathalie demande que l'on embellisse la page actualités par des photos, une photothèque pourrait être créée.

- Le fil d'Ariane, nécessaire pour naviguer sur le site est en cours de préparation. C'est un élément important pour être bien repéré sur Google.

- Le renouvellement des adhésions pourra se faire en ligne à partir de 2025.

3.4 Besoins liés à la migration vers le nouveau site :

Pour permettre à Nathalie de travailler en toute sécurité, le Conseil a validé :

- l'acquisition d'un nouveau serveur, environ 200 €/an
- achat d'un logiciel PDF performant, environ 200 €/an
- un test de sécurité, réalisé gratuitement, de notre futur site qui sera fait par l'IRISA : Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires basé à l'université de Rennes.

4) Les hébergeurs

En développant le nouveau site, Nathalie a découvert 2 sites de géolocalisation qui ne sont pas compatibles. Elle doit créer un programme spécial pour que l'on ait qu'une géolocalisation à faire au lieu de deux. Cela nécessite du temps. Or, il est important pour des raisons de sécurité sur le site actuel que le nouveau site démarre le plus rapidement possible.

Pour pallier cet inconvénient, elle mettra en ligne la liste PDF des hébergeurs sur le nouveau site.

5) Paramétrage du nouveau site

5.1 Les publications

Nathalie a besoin de monde, dès décembre, pour faire les saisies sur Compostelleb des :

- 1) actualités, avec de jolies photos pour égayer les pages. Pour l'utilisation des photos, il faut s'assurer que les personnes ont bien donné leur autorisation de publication de leur image (droit à l'image). Normalement elle figure sur le bulletin d'adhésion.
- 2) Ar Jakez et les Clics en pas avec les mots clés nécessaires aux recherches.
- 3) événements à venir et les anciens en créant une page d'archives.

Une fois un événement passé, celui-ci pourrait, après un certain délai pour laisser le temps aux adhérents de s'informer, « tomber » dans une rubrique archives facilement consultable. Actuellement, celle-ci est difficile à trouver.

5.2 Guides et Traces

Hubert va travailler avec les correspondants Chemins départementaux.

Hubert rappelle les objectifs fixés par la commission :

- réaliser un balisage irréprochable
 - optimiser nos parcours en étant attentif à la beauté d'un itinéraire, à son revêtement, son patrimoine.
 - inscrire un parcours dans le temps, pour qu'il soit durable,
 - faciliter les relations avec les partenaires extérieurs (comités régionaux, départementaux du tourisme) en étant attentif à leurs demandes. Le poids de notre association, la réalisation de notre site internet sont une force dans la discussion.
- Il ne faut pas oublier que nous ne sommes propriétaires que des traces, les chemins appartiennent aux collectivités territoriales. Hubert précise qu'aujourd'hui, nos traces sont hébergées sur Open Runner, ce qui pourrait être dangereux. A terme elles seront sur le nouveau site.

- la qualité de la rédaction des pas-à-pas (orthographe, grammaire, typologie, compréhension) doit être irréprochable,
- en modifiant le fichier qui sert à créer les guides Lulu, nous pourrions faire plusieurs éditions annuelles.

Hubert nous présente les mises à jour sur le nouveau guide Lulu, d'où l'importance d'acheter un nouveau logiciel PDF.

Avant la fermeture du site actuel, sur décembre, il est impératif que toutes les modifications en attente des pas-à-pas et des hébergements soient faites avant la migration. Hubert se charge de faire les modifications des traces.

Pendant la phase intermédiaire, à partir de janvier, il faudra envoyer à Hubert Bonnefond chemins@compostelle-bretagne.fr :

- Les mises à jour des hébergements par tronçon,
- Les dernières mises à jour des pas à pas
- Les dernières mises à jour des traces.

A propos de la sécurité Armelle présente un document qui copie nos informations sur Vertou et St Fiacre Clisson. Hubert se

renseigne pour en connaître l'origine.

5.3 Les hébergements

1) Au moment de la mise en service du nouveau site, en janvier, nous aurons intégré la liste PDF des hébergements, la liste temporaire, celle-ci sera en place sur le nouveau site pendant 2 à 3 mois.

2) Après cette période intermédiaire, vers fin mars, nous devons copier **manuellement** la totalité des hébergements sur le nouveau site. Nous comptons environ une centaine d'hébergements par voie.

Ceci implique que chaque département devra trouver des volontaires pour faire ces saisies, après une formation, en partant du début de chaque chemin.

Nous ferons ces saisies de masse **par tronçons**, alors que les tronçons ne correspondent pas aux départements.

A la fin de la période transitoire chaque département retrouvera ses prérogatives.

5.4 Les variantes

En cas de variante, « d'itinéraire-bis » nous devons décider quelle partie de chemin devient le chemin principal et quel itinéraire une variante. Quel tronçon sera la voie principale ?

1) Sur le tronçon Malestroit-Redon sur la voie de Beauport : le choix se fera entre 2 hypothèses : Malestroit-Saint Jacut les Pins, puis Saint Jacut-Redon (soit 2 étapes) ou Malestroit-Rochefort en Terre, Rochefort – Saint Jacut, puis St Jacut-Redon (soit 3 étapes)

2) Au départ de la voie du Pays de Morlaix, nous aurons à choisir entre Locquirec et Moguiriec.

3) Sur la voie des Capitales, se pose la question du détour par Langon-Redon. Martine Queffrines précise qu'à l'origine la voie des Capitales faisait : le Mont Saint Michel-Redon en passant par Langon. Ce chemin a disparu des cartes ! Des aménagements ont été installés par les communes sur la partie Langon-Marsac-Blain. (Statue, banc du pèlerin...) Pour Bernard, cela semble délicat d'annoncer aux communes qu'elles ne sont pas sur la voie principale.

Chaque délégation aura à choisir pour déterminer la voie principale soit la trace principale téléchargeable de bout en bout. Pour utiliser une variante, le pèlerin devra télécharger en plus le circuit de la variante.

5.5 Précisions supplémentaires :

Hubert proposait que l'on indique l'emplacement de commerces, point d'eau, WC. Le conseil abandonne cette suggestion.

5.6 Hébergements de données d'autres associations :

Actuellement, pour le guide la voie des Plantagenets nous hébergeons les données du Maine et Loire.

La Vendée, la Charente Maritime souhaitent figurer sur nos guides et que l'on diffuse leurs traces, leurs pas-à-pas et leurs hébergements jusqu'à la voie de Tours. Ceci implique que ce sont ces associations qui nous fourniront leurs données, nous n'en serons pas responsables.

Le conseil valide l'idée de créer une « Liaison Bretonne » jusqu'à St Jean D'Angely et de faire profiter à nos voisins de l'Arc Atlantique de nos moyens techniques de diffusion de l'information pour rejoindre Santiago.

6) Date de livraison de la V1

Le site devrait être livré dès le début janvier. Il faudra prévenir les responsables de permanence.

Un affichage sur le site indiquera que le site est en construction. Comme à chaque changement, il faudra un temps d'adaptation avant de maîtriser ce nouvel outil.

Nathalie demande que l'on vérifie régulièrement l'avancée du nouveau site et qu'on lui signale, avant la bascule les oublis ou des corrections à faire.

Livrer le site en janvier permettra de faire un maximum de corrections éventuelles de manière à être prêt fin mars début avril quand beaucoup de pèlerins se préparent à partir.

L'idéal sera de pouvoir projeter à l'assemblée générale du 23 mars les écrans définitifs comme les cartes...

7) Les priorités pour 2024

Nous avons fixé l'ordre des travaux prioritaires :

- 1- la gestion des adhérents et le remplacement de Galette

2- Installation d'un logiciel de comptabilité,

Le paiement en ligne et la boutique

3- Les événements avec les inscriptions aux événements

Pour le patrimoine, nous pourrions utiliser le logiciel de l'IRJ.

De plus, Jean-Marc Frerrand rappelle l'importance de réunir prochainement les responsables départementaux de la commission chemin.

En conclusion, le Président rappelle que le site est notre vitrine et elle doit être la plus accueillante et remercie Nathalie et Hubert pour leur investissement.

Tous les sujets sont traités, le président clôt le Conseil à 16h30

Prochain conseil d'administration le 3 février 2024 à Ploërmel